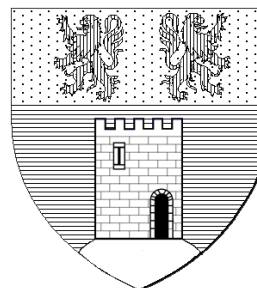


PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

Commune de LACHAU
1 Place de la Mairie
26560 LACHAU



SÉANCE DU VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

Président : M. MAGNUS Philippe, Maire

Secrétaire(s) de séance : Mme RIPERT

**Présents : Mmes TRÉMORI Marie-Line, , RIPERT Isabelle et IRÉNÉE Sandrine,
MM MAGNUS Philippe, BLANC Yves, , FEMY Michaël.**

**Mme MURAT Lou avait donné pouvoir à Mme RIPERT, Mme CAPRON
Christine avait donné pouvoir à M. MAGNUS, M. RIGAT Alex avait donné
pouvoir à M. BLANC**

Absents : MM MICHEL Cédric et RICHAUD Guillaume

Le Maire ouvre la séance à 21h00 en constatant que le quorum est atteint et en rappelant l'ordre du jour. La présentation du bilan de la fête votive sera effectuée le jeudi 18 novembre, la réunion étant avancée du fait de la tenue d'une importante réunion au SIVOS le 19 novembre, jour habituel de réunion.

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2021

Ne faisant l'objet d'aucune observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- INFORMATIONS DIVERSES

L'adhésion au CAUE de la Drôme a été formalisée ainsi que la mission d'assistance de 10 jours pour une étude sur l'optimisation de l'utilisation du patrimoine communal.

Établi le : 18/11/2021

MAIRE

M. Philippe MAGNUS
Signature et cachet

Le marquage des places handicapées devait intervenir fin septembre. La Commune ayant sollicité des travaux de marquage supplémentaires, le Département a conseillé le recours à une entreprise privée. Il est revenu récemment pour une prestation. La Commune bénéficie d'une subvention de 682 €.

La subvention pour l'installation de deux radars pédagogiques aux deux entrées du village étant acquise, contact sera pris avec la Commune de Ballons pour obtenir des informations sur le prestataire qu'elle a choisi et son indice de satisfaction.

La divagation de chiens et des cochons est devenue permanente et occasionne des nuisances (dégâts dans les jardins, déjections, morsures, aboiements, attaques de promeneurs...). Les propriétaires ont été prévenus ainsi que la Gendarmerie. De même, le véhicule qui stationne sur la place de l'église sur l'emplacement handicapés sera marqué avant son enlèvement.

Dans le cadre du projet d'acquisition du Café PAU, le Service des Domaines a missionné Emmanuel VALENZA qui se rendra sur place le 20 octobre pour procéder à la visite et à l'évaluation de l'ensemble immobilier.

Vendredi 5 novembre sera accueilli Hervé COULMONT, Président de la Société d'Economie Mixte Energie Rhône Vallée pour travailler sur un projet de développement des énergies renouvelables sur la commune. Seront conviées les communes de Laborel et de Villebois. Yves BLANC qui représente nos trois communes au Syndicat d'Energie de la Drôme a organisé cette rencontre.

Le retour de la Tournée cantonale aura lieu le 17 novembre à Mérindol. Le Maire ira défendre les dossiers de demandes de subvention pour un financement en 2022.

Autorisation est donnée à Gérard Saini d'installer une prise de terre en aplomb de sa façade afin de répondre aux obligations de sécurité.

La Région a transmis le vœu de soutien au pastoralisme qu'elle a adopté. Les attaques de troupeaux par les loups se multiplient et posent d'énormes problèmes aux éleveurs dans l'exercice de leur activité.

Le Parc Naturel Régional des Baronnies a élu une nouvelle Présidente, Nicole PELOUX, Adjointe à la Mairie de Sisteron et ancienne Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes-de-Haute-Provence.

La Commune a candidaté à l'appel à projet « mur de pierres sèches » porté par le Parc et financé par les fonds LEADER. La visite a eu lieu en présence d'Alex et d'Yves. Il semble que le projet ait de bonnes chances d'aboutir.

3- OUVERTURE DES PLIS DE LA CONSULTATION POUR LA RÉFECTION DU LAVOIR

Le dossier est suivi par Yves. Suite à la visite sur place de la Direction du Patrimoine du Département, le dossier a été complété. Sur cette base, un cahier des charges comportant trois lots : couverture-maçonnerie, plomberie et carrelage a été établi pour la consultation des artisans.

Le délai de transmission des propositions était fixé au 31 août 2021. Les offres ont été remises ou transmises sous double pli et conservées en Mairie.

L'ouverture des plis est effectuée en Conseil Municipal.

MAIRE

M. Philippe MAGNUS
Signature et cachet

Après analyse comparative, sont retenues à l'unanimité :

- Lot couverture-maçonnerie : Concept Charpente Rénovation (Christophe MINETTO) pour un montant total hors taxes de 29 785,35 €,
- Lot carrelage : David GRASSE pour un montant total de 1 820 € hors taxe,
- Le lot plomberie est renvoyé pour analyse complémentaire des deux devis reçus. Le choix définitif sera effectué en Conseil Municipal en novembre.

(délibération n°2021-37)

4- COMPTE-RENDU DE LA TOURNÉE CANTONALE

Le 21 septembre, Pierre COMBES, Pascale ROCHAS et Evelyne GAUTHIER, Conseillers Départementaux titulaires et suppléants accompagnés de Madame MORIN et Monsieur DALLAPORTA, Techniciens du Département ont été reçus pour un point sur les demandes de subvention.

Ils ont fait part des nouvelles mesures en faveur des communes : retour des subventions pour dégât d'orage (sous réserve de déclaration dans les 2 mois, photos à l'appui) et pour l'acquisition d'étrave de déneigement.

Un point a été fait sur l'état d'avancement des dossiers en cours.

Les projets pour 2022 ont été évoqués :

- Petits dossiers (moins de 80 000 €) : Abords du lavoir, mobilier urbain, rénovation du bâtiment de la Mairie (délibération n°2021-39) (délibération n°2021-40),
- Gros dossier : Acquisition et réhabilitation du Café PAU.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée à la fin octobre.

5- PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Parce que la situation sanitaire semble évoluer favorablement et que le besoin de reprendre le cours normal des manifestations et rencontres se fait sentir, le Conseil décide de :

- Reprendre la célébration du 11 novembre dans sa forme habituelle. Les deux plaques à la mémoire des soldats Charles AUDIBERT et Dard CALLET seront apposées le 8 mai 2022,

MAIRE

M. Philippe MAGNUS
Signature et cachet

- D'organiser deux réunions publiques : une sur la voirie le 26 novembre 2021 à 20 H 30 et une sur les ordures ménagères aux alentours de Noël pour sensibiliser au tri et au respect des lieux de collectes,
- Programmer le marché de Noël le samedi 18 décembre en extérieur sous barnums,
- Relancer l'Arbre de Noël des enfants le dimanche 19 décembre 2021 : Julie SAINI est en charge de l'organisation,
- Organiser conjointement la présentation des Vœux et la Galette des Rois le 15 janvier 2022.

Ce programme est susceptible de modifications en fonction des règles sanitaires gouvernementales du moment.

6- COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS

Communauté de Communes : l'élaboration du SCOT a été lancée le 18 octobre. L'annulation des élections municipales à Serres a entraîné l'élection d'un nouveau Maire. Le Maire de Monétier-Allemont a démissionné. Ces deux changements vont entraîner des élections au sein du Bureau de la CCSB et la réaffectation de certaines délégations.

Réseaux électriques

Le SDED a notifié le programme d'effacement et de fiabilisation des réseaux électriques sur la RD D201 à partir du poste DONDELLE. La dépense prévisionnelle est chiffrée à 103 550.03 € HT dont 4 930.95 € de frais de gestion.

Le plan de financement prévisionnel prévoit des financements publics mobilisés par le SDED à hauteur de 88 550.03 € et une participation communale de 15 000.00 € (*délibération n°2021-38*)

Le Conseil Municipal approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS, approuve le plan de financement, décide de financer la part communale à hauteur de 3 000 € par an sur les exercices 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026 et donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

MAIRE

M. Philippe MAGNUS
Signature et cachet

Lotissement :

La signature de la vente à Monsieur KRONENBERGER (lot 1) est fixée au 22 octobre.

Madame THAMENDRAN (lot 2) a renoncé à acquérir. Le lot est remis à la vente sur la base de la liste d'attente.

SIVOS :

Une nouvelle réunion a permis d'examiner les simulations de participation des communes et le projet de nouveaux statuts. Une majorité se dessine maintenant pour que les frais de fonctionnement soient répartis au nombre d'enfants, les communes n'ayant pas d'enfant réglant une participation forfaitaire. Quelques rares communes souhaitent intégrer la population, de nouvelles simulations seront effectuées.

Réservoir principal :

Des études et sondages sont en cours financés par les compagnies d'assurance aux abords du réservoir principal et sur les propriétés GAJAN, FORT-CRABOL, TRUCHET.

Station d'épuration :

Les pompes ont été livrées le 21 septembre.

RGPD, ACFI :

Le Centre de Gestion Départemental se propose d'accompagner la Commune dans la mise en place de la RGPD (Règlement Général de Protection des Données) et ACFI (Agent chargé de la fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité). Des devis seront demandés.

7- QUESTIONS DIVERSES

Les Gorges de la Méouge seront fermées pour d'importants travaux de sécurisation du 18 octobre au 24 décembre. L'ancienne route de Pomet a été aménagée pour le trafic local.

Les conseillers sont conviés à une réunion d'information sur le développement de la construction écologique qui se déroulera à Ribiers le 19 novembre.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes fera procéder à l'apposition des panneaux aux entrées du village mentionnant qu'elle finance différents projets communaux.

Le Maire lève la séance en remerciant les participants et en indiquant que la réunion du mois de décembre est fixée au vendredi 17 décembre à 18 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les participants et lève la séance à 23h45.

MAIRE

M. Philippe MAGNUS
Signature et cachet